

LE syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

INFORMATION

FOIX, le 5 septembre 2011

C.T.P. du 1er septembre 2011

COMPTE RENDU

Ce comité technique était surtout informel et portait sur deux sujets principalement. :

- Le transfert de l'ordonnancement des remboursements de crédits de TVA dans les SIE (CHORUS)
- Le compte rendu de la campagne IR 2011-09-03

Remboursement des crédits de TVA :

Les conséquences de ce transfert de tâche vont peser sur les SIE qui connaissent déjà des difficultés importantes liées à un sous - effectif. Et cette année encore a vu la suppression d'un emploi de B et d'un emploi de C au sein du SIE de Foix. Nous avons dénoncé cette situation.

Même si La parité administrative nous a donné quelques assurances, nous ne sommes pas dupes. C'est une nouvelle brèche dans le principe de séparation de l'assiette et du recouvrement, liée à la mise en place d'une application (Chorus) qui est loin, mais vraiment très loin, d'avoir démontré sa fiabilité à ce jour.

Campagne IR :

Le compte rendu qui nous a été présenté avait le mérite de mettre en avant certaines lacunes, mais bien entendu sa conclusion était pour le moins optimiste et nécessitait, pour le moins, certaines réserves et notamment :


Les gestionnaires de files d'attente, qui dépendent de prestataires différents, n'ont pas été aussi opérationnels à Pamiers et Saint-Girons qu'il ne l'a été à Foix. Cette situation doit être revue pour la prochaine campagne.

Dans le cadre des questions diverses, a été évoqué le prochain aménagement du logement de fonction du Directeur départemental, laissé vaquant. Aucune décision définitive n'a été prise. En toutes hypothèses l'ensemble de la Direction ne pourra pas être intégralement transférée sur ce site. Des choix devront être opérés.

Le déménagement de la Paierie Départementale avait fait l'objet de certaines rumeurs. Pour l'instant, nous avons obtenu l'assurance que, le bail courant jusqu'en 2015, rien ne serait effectué jusqu'à cette date. Mais cela n'est pas exclu par la suite...

Les abords de l'Hôtel des finances étaient dans une situation qui laissait présager que le bâtiment était à l'abandon... les travaux nécessaires viennent d'être effectués



SYNDICAT	BULLETIN D'ADHESION
	NOM : -----PRENOM :
	GRADE : -----
	AFFECTATION : -----
	déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE de la DGFIP
	Fait à ----- le -----
	(signature)
	→ 66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu